



CODE COMPORTEMENTAL 2019/2020

Important

Nous aimerions attirer votre attention sur les valeurs relatives au comportement social que nous attendons des élèves qui intègrent le Collège du Léman (ci-après le CDL ou l'école), ainsi que sur le code vestimentaire qu'ils se doivent de respecter.

Durant l'année scolaire, si un élève discrédite l'école par son comportement, que ce soit dans l'enceinte du CDL ou à l'extérieur, le CDL avisera ses parents ou tuteurs et se réservera le droit de prendre les mesures disciplinaires ou d'appliquer les sanctions qui s'imposent, jusqu'à la suspension ou l'expulsion.

CODE COMPORTEMENTAL

Un comportement général basé sur la Tolérance, l'Acceptation et le Respect est attendu. Dans une école internationale, il est particulièrement important de comprendre et de reconnaître qu'étudier et cohabiter sont des valeurs communautaires. Au CDL, les valeurs clés auxquelles nous aspirons sont le Respect, l'Internationalisme, l'Esprit d'École et l'Excellence (RISE). Du fait de la présence continue de parents et d'enfants de tous âges, le comportement doit clairement et à tout moment refléter ces valeurs. Alors que les différences culturelles sont appréciées et acceptées et que les langues maternelles sont soutenues par le programme académique, l'anglais et le français restent les langues officielles de communication.

Pour faciliter l'adhésion aux valeurs de RISE une attention toute particulière doit être portée sur les points suivants :

Comportement et langage

Les élèves doivent être vigilants dans leur comportement et leur langage. Sur le campus de l'école et pendant les sorties organisées par le CDL, un comportement offensant et/ou un langage insultant n'est pas acceptable.

Vol

Les élèves doivent en permanence respecter la propriété d'autrui et le vol ne sera pas toléré sur le campus. En cas de vol grave, le CDL sollicitera l'intervention de la police et se réserve de renvoyer tout élève reconnu coupable de vol grave. De plus, il est de la responsabilité des élèves de mettre leurs affaires en sécurité et de ne pas les laisser sans surveillance. Chaque élève du Secondaire peut obtenir un casier fermant à clé afin de mettre ses affaires en sécurité¹.

Violence

La violence n'a pas sa place dans notre communauté éducative. Aucun comportement violent ne sera toléré sur le campus.

BEHAVIOURAL CODE 2019/2020

Important

We draw your attention to the standards of social behaviour and dress that we expect of students attending Collège du Léman (henceforth referred to as CDL or the school).

Please note that during the school year, if a student discredits the school by his/her behaviour on or off campus, the school will inform the student's parents of the incident and reserves the right to take the appropriate disciplinary measures or sanctions, up to and including suspension or expulsion.

BEHAVIOURAL CODE

The general behaviour expected is of tolerance, acceptance and respect. In an international school it is especially important to understand and recognise the community values of living and learning together. At CDL the key values we aspire to are Respect, Internationalism, Spirit and Excellence (RISE). Since parents and children of all ages are continually in the school, behaviour should clearly and consistently reflect these values. While cultural differences are appreciated and accepted, and mother tongue languages are supported in the learning environment, English and French are the expected languages of communication.

To facilitate adherence to the values of RISE, particular attention is drawn to the following:

Behaviour and language

Students should remain conscious of the impact of behaviour and language on others. On the school campus and during excursions organized by CDL, offensive behaviour and/or profane language is not acceptable.

Theft

Students should respect other students' property at all times, and theft will not be tolerated on our campus. For serious cases of theft police involvement will be facilitated. The school reserves the right to expel any student found guilty of serious theft. In addition, students are responsible for keeping their belongings safe and not leaving them unattended. Every Secondary student has access to a locker¹.

Violence

Violence has no place in our learning community and such behaviour is not tolerated on our campus.



Intimidation²

L'intimidation est une forme particulière de violence et ne sera pas tolérée dans notre école. L'intimidation se produit lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves est la cible d'actes intentionnels répétés, blessants et malveillants de la part d'un groupe ou d'un individu. En font partie l'intimidation sur Internet et toute utilisation malveillante d'Internet, de téléphones, de sites de discussions et de réseaux sociaux. L'intimidation peut se traduire par des agressions physiques (violence, brutalité, etc.), des attaques verbales (injures, rumeurs, etc.) et des méthodes psychologiques (pressions, menaces, etc.) et/ou sociales (isolement de l'élève, etc.) Tout sera mis en œuvre afin d'éradiquer le harcèlement ; des séances d'information seront ainsi organisées et une suspension de celui/celle ou ceux/celles qui l'ont perpétré, pourrait intervenir.

Nous encourageons toute victime d'intimidation ou tout témoin d'intimidation à demander conseil et soutien en relatant le comportement auprès d'un adulte responsable.

Equipements électroniques

L'utilisation d'ipads et de Macbooks fournis par l'école est tolérée seulement sur instruction du professeur et uniquement à des fins éducatives/pédagogiques. Toute utilisation abusive peut entraîner la confiscation du matériel. De même, tout dérangement de l'environnement scolaire dû à ces appareils sera sanctionné par la confiscation de l'équipement en cause.

L'utilisation de téléphones mobiles est interdite dans les bâtiments scolaires. Les conversations téléphoniques et l'utilisation d'écouteurs ne sont pas autorisés à l'intérieur des bâtiments. L'utilisation abusive entraînera la confiscation des appareils. Pour des raisons de sécurité, les élèves pourront récupérer leur téléphone à la fin de la journée au bureau du Principal de la section.

Périodes d'étude¹

Elles concernent généralement les élèves des classes de grade 11/IB1/1ère ou supérieures. Les élèves doivent, durant ces périodes, se rendre dans les zones du campus réservées à cet effet soit à la bibliothèque, ou en salle d'étude.

Travail scolaire²

Tout travail doit être rendu dans les délais impartis et être présenté de façon claire et lisible. Le plagiat ainsi que toute autre forme de tricherie ne sont pas acceptables. La tricherie aux examens sera immédiatement sanctionnée par un zéro. Aucun dispositif électronique (y compris les montres intelligentes) ne doit être utilisé lors des évaluations.

Intercours / pauses

Lorsque la météo le permet, les élèves doivent sortir des bâtiments afin de s'aérer et changer brièvement d'environnement. Ils ne sont autorisés à rester dans les couloirs des bâtiments qu'en cas de météo peu clé-

Bullying²

Bullying is a particular type of violence and will not be tolerated in our school. Bullying occurs when a student or group of students is the target of repeated intentional hurtful and negative actions from an individual or a group. This includes cyber-bullying and all negative use of internet, phones, chats and social networking sites. Bullying uses means such as physical aggressive actions (violence, hitting...), verbal attack (name calling, gossiping...) and psychological (intimidation, threat...) and/or social (isolating people...) tactics. Everything possible will be done to eradicate bullying, including group information sessions and possible suspension from class for the perpetrator(s).

Any victim or witness of bullying is encouraged to seek advice and reassurance by reporting the behaviour to any responsible adult.

Electronic equipment

The use of school-issued iPads and Macbooks is accepted only under a teacher's instruction, and solely for educational purposes. Misuse can result in the confiscation of the item. Disruption of the learning environment with these items will also result in their confiscation.

The use of mobile phones, smart phones and/or headphones is forbidden in school buildings. Both telephone conversations and the use of headphones are not permitted inside buildings. Misuse will result in the confiscation of the items. For reasons of security, students may collect their confiscated mobile phone at the end of the school day to be returned to their Principal's office before school begins the following day.

Study periods¹

These are generally for students in grade 11/IB01/1ère or above. The library, and study hall are the areas on campus where students should go during these times.

Academic honesty²

All work is to be produced respecting the deadlines given and presented in a clean and clearly legible fashion. Plagiarism and other forms of cheating are not acceptable. Cheating in tests will be immediately sanctioned, earning a failing grade. No electronic devices (including smart watches) are to be used during summative assessment.

Break / recess

Weather permitting, students are expected to leave the buildings for fresh air and a brief change of environment. They are permitted to stay in the corridors of the buildings only in cases of inclement weather.

mente. Dans ce cas précis, les élèves du primaire seront surveillés dans les salles de classe. Les élèves du secondaire ne sont pas autorisés à rester dans les classes durant les interclasses / pauses sans une surveillance adulte. Les interclasses ne sont pas une pause et permettent seulement de se préparer pour le cours suivant. Par conséquent, se rendre au Panther Café pendant cette période n'est pas autorisé.

Salles de classe / couloirs

Les pupitres ainsi que tout le matériel présent dans les classes sont destinés à l'usage de la communauté scolaire. Ils doivent par conséquent être respectés et toute forme de dégradation délibérée doit être évitée. Les couloirs et l'accès aux portes ne doivent à aucun moment être obstrués. Les sacs des élèves, vêtements, etc. doivent être rangés correctement dans les casiers, ou être accrochés sur les patères, et non laissés sur le sol. Les déchets devront être déposés dans les poubelles appropriées. Tout comportement gênant le déroulement des classes est jugé inapproprié.

Infirmier¹

Une infirmière est présente afin de faire face aux situations d'urgence.

Sortie du campus¹

L'école étant responsable de la sécurité des élèves, ceux-ci ne sont pas autorisés à quitter le campus durant la journée sans autorisation préalable du Principal concerné. Les élèves des niveaux 12, IB2 et de terminale peuvent quitter le campus uniquement pendant la pause déjeuner. Une carte des zones autorisées de Versoix est disponible dans le bureau du Principal. Ce privilège peut être révoqué en cas de comportements préoccupants.

Présence aux cours²

Un apprentissage efficace exige des élèves qu'ils arrivent à l'heure et assistent à tous les cours. La présence à l'école est obligatoire à moins que les élèves ne soient malades ou qu'ils aient une excuse officiellement reconnue par l'école. Les jours supplémentaires de vacances ne sont pas acceptés. Toute absence d'un élève quittant le campus sans autorisation préalable donnée par le Principal concerné sera considérée comme non excusée et comme étant une violation du règlement.

Absences²

Les parents sont tenus d'informer l'école de l'absence d'un élève en appelant la messagerie vocale du service des absences de la section concernée. Le numéro de téléphone sera communiqué en début d'année scolaire. Au secondaire les raisons et les dates de l'absence doivent être fournies par écrit le premier jour d'absence. Les absences deviennent non excusées si un formulaire vert de réadmission n'est pas obtenu après le deuxième jour de retour à l'école. Les tests non effectués ou les cours manqués dus à des absences non excusées im-

In this case Primary students will be supervised in classroom. Secondary students should not be in classrooms during any break period without appropriate adult supervision. In Secondary school the five-minute class change-over periods are not considered as breaks but just as periods to prepare for the next class. Therefore, going to the Panther Café is not permitted during this time.

Classrooms / corridors

Individual desks and other classroom resources are for the use of many in the learning community. They are to be respected and all forms of deliberate damage must be avoided. Corridors and doorways are to remain free from obstructions at all times. Student book bags, coats etc. should be stored appropriately in lockers or on hooks and not left on floors. Litter is to be placed in appropriate bins. Behaviour which disturbs classes inside buildings is not deemed appropriate.

Infirmary¹

A nurse is on duty to deal with emergency situations.

Off campus¹

Given the school's responsibility for safety, students are not to leave campus during the school day without prior authorisation from the relevant Principal. Grade 12, IB2 and Terminale students are allowed to leave campus only at lunch time. A map of the allowed areas of Versoix is available in the Principal's office. This privilege may be revoked in case of behavioural concerns.

Attendance²

Effective learning demands that students arrive on time and attend all scheduled classes. School attendance is mandatory throughout each term unless students are ill or have official justification recognized by school. Additional days of holiday will not be granted. Any absence due to a student leaving campus without prior approval of the relevant Principal will be counted as unexcused and followed up as a serious violation of the behaviour code.

Absence²

Parents must inform the school of a student's absence by phoning the Absence Service Voicemail of the relevant section. The phone number will be communicated at the start of the school year. In Secondary school the reason and dates for absence must be presented in writing on the first day of absence. Absences become unexcused if no green readmit slip is obtained by the second day after the return to school. Tests or other work missed due to unexcused absences will result in academic consequences being applied. The school



pliqueront l'application de certaines conséquences académiques. L'école se réserve le droit de demander un certificat médical en cas d'absence lors d'un test ou d'un examen.

Le bureau du Principal concerné doit être prévenu à l'avance de tout rendez-vous d'ordre médical, cela par un courrier des parents. Les élèves ne pourront réintégrer leur classe qu'en possession d'un formulaire vert de réadmission qui leur sera délivré par le bureau des absences après vérification de l'absence.

Nourriture et boissons

La consommation de nourriture et de boissons est interdite dans les salles de classe ou les laboratoires de sciences - exception faite des bouteilles d'eau (dans les salles de classe). Les boissons énergétiques (avec taux élevé en sucre et/ou caféine) ne doivent pas être apportées à l'école, celles-ci ayant des effets néfastes sur la santé. La livraison de nourriture par des prestataires externes est interdite avant 17h30.

Bien être et santé

Le CDL soutient une politique de santé globale qui encourage un comportement sain et décourage les pratiques dangereuses pour la santé. Le CDL encourage ainsi une alimentation équilibrée et une santé physique au travers de ses activités sportives. Il n'autorise ni la consommation d'alcool ni celle d'autres drogues, y compris le tabac, les e-cigarettes, les cigarettes électroniques et le vapotage.

- Consommation de tabac : le CDL est un campus NON FUMEUR - la politique s'applique à tous les bâtiments du CDL ainsi qu'aux abords de l'école. Cette politique s'applique à tous les employés, aux élèves, aux parents et aux visiteurs. Tout élève surpris en train de fumer sera considéré comme ayant commis une offense envers les accords de la communauté et encourra un placement en niveau disciplinaire 2. Les cigarettes électroniques sont considérées comme cigarettes et leurs utilisations seront traitées comme ci-dessus.

- Alcool et drogues diverses altérant le comportement : dans le cadre de notre programme de prévention de l'abus des drogues, l'école se réserve le droit de :

- procéder à une fouille des vêtements, sacs et casiers
- effectuer un test d'alcool / de drogue, y compris par le prélèvement d'urine.

Un résultat positif ou un refus d'effectuer le test ou de consentir à la fouille impliquera des mesures disciplinaires passibles d'un renvoi. Le refus de se soumettre à un test sera considéré comme un résultat de test positif. Pour une récidive ou en cas de possession de drogue ou de trafic de drogue, l'élève sera renvoyé dans l'intérêt de la communauté.

Démonstration publique d'affection

Dans notre milieu multiculturel, les démonstrations publiques d'affection doivent être évitées car elles peuvent causer de l'offense et du malentendu à d'autres membres de la communauté. Un contact physique prolongé, sauf en tenant les mains, est strictement interdit. Les contacts personnels inappropriés, y com-

reserves the right to request a medical certificate in case of absence from a test or exam.

The relevant Principal's office must be informed in advance by a letter from parents of medical appointments. Students will only be accepted back into class with a green slip from the attendance office verifying absence.

Food and drink

Food and drink are not permitted inside class buildings and classrooms, other than bottles of water. Owing to undesirable health effects, high-energy drinks (with high sugar and/or caffeine content) are not to be brought to the school at all. The delivery of food from external providers is prohibited before 17.30.

Holistic health focus

CDL supports a holistic health policy that encourages healthy behaviour and discourages dangerous health practices. CDL encourages a balanced nutrition and physical health in its sports and athletic programmes. It permits neither alcohol and other drug consumption nor the smoking of tobacco, e-cigarettes or vaping.

- Vaping/Smoking: For all employees, students, parents and visitors, the CDL campus is a NON-SMOKING environment - a policy that extends to all CDL properties and the immediate locality of the school. Incidents of smoking in these areas will be treated as offenses against community agreements and dealt with by rising Levels of Concern. E-cigarettes are considered as cigarettes and their use is treated as above.

- Alcohol and Other Drugs and behaviour altering substances: As part of our substance abuse prevention programme the school reserves the right to:

- Conduct a search of clothing, bags and lockers.
- Conduct an alcohol and/or drug test, including providing a urine sample.

A refusal to take a test will be interpreted as a positive test result. A positive result or a refusal to cooperate in a search of clothing, bags or lockers will entail disciplinary measures which may result in expulsion. For a repeat incidence or any incidence involving Class A drugs, drug possession or dealing, the school will expel the student in the interests of the wider community.

Public displays of affection

In our multicultural setting, intimate displays of affection must be avoided as they may cause offense and misunderstanding to other members of the community. Prolonged physical contact, except holding hands is strictly prohibited. Inappropriate personal contact including actions of a sexual nature on campus or the



pris les rapports sexuels sur le campus, sur des terrains ou dans les bâtiments proches appartenant à l'école entraîneront un renvoi immédiat sans le moindre avertissement.

Objets dangereux

Tous les objets dangereux pouvant blesser tels que notamment les couteaux, pistolets à billes et lasers ne doivent en aucun cas être introduits dans l'enceinte du CDL. De même, tout faux objet ou jouet ressemblant à une arme (tels que notamment pistolets factices ou carabines factices) est prohibé sur le campus. Contrevenir à cette règle peut entraîner un renvoi.

Transports

Les élèves ne sont pas autorisés à venir avec leur propre véhicule à l'école, cela pour des préoccupations liées à la sécurité, à la limitation des aires de parking et à un trafic déjà surchargé. Le parking sur le campus ainsi qu'au centre sportif de la Bécassière n'est pas autorisé. Les moyens de locomotion électrique (notamment Segway, vélos électriques ou trottinettes électriques) ne sont pas autorisés sur le campus. Si toutefois des élèves possédant un permis de conduire valide, devaient se rendre à l'école par leur propre moyen, ils doivent avoir une permission parentale (document remis par l'école avec des conditions particulières) ensuite validée par le Principal concerné. Les internes n'ont pas la permission d'avoir une voiture sur le campus ou ailleurs et ne doivent en aucun cas accepter d'être transportés par des amis sans une permission expresse de la direction de l'internat (en addition d'une permission parentale). Les moyens de locomotion tels que vélos, planche à roulettes, rollers et trottinettes ne doivent pas être utilisés sur le campus avant 18h00.

Élèves sur le campus en dehors des heures scolaires

Les élèves ne doivent pas se trouver sur le campus après 16h00 ou pendant les week-ends sans que cette présence soit justifiée par la participation à une activité officielle de l'école (études, sports...). N'ayant pas de personnel en surveillance, il s'agit d'un problème de sécurité. La seconde ligne de bus est seulement pour les élèves ayant participé à une activité officielle de l'école.

Code vestimentaire

De façon générale, les élèves sont tenus de porter une tenue vestimentaire appropriée au cadre scolaire. Plus spécialement :
Le port de l'uniforme est de rigueur pour les élèves du Préscolaire et du Primaire : Short cargo, pantalon, robe ou jupe, robe bleue d'école d'été, polo blanc avec logo CDL, pull-over à col v rouge, cardigan ou polaire avec logo CDL.
Les collants, les chaussettes et les leggings doivent être rouges, blancs, beige seulement (ni à motifs ni multi-couleurs).
Tous les éléments doivent être étiquetés avec le nom et la classe de l'enfant.

surrounding school property are forbidden and will lead to expulsion.

Dangerous objects

Any dangerous object which could harm others such as knives, pellet guns and lasers must not be brought onto the campus. Likewise, fake or toy objects looking like weapons (such as toy pistols, rifles etc.) are prohibited on campus. Bringing such objects onto campus may lead to expulsion.

Transportation

Owing to limited parking, traffic congestion and concerns for safety, students should not drive to school. Parking on campus and in the Bécassière car park is not permitted. Segways and electrically powered vehicles (including bikes and scooters) are not permitted on campus. However, if day students (with valid driving license) need to come to school by car, they must obtain parental permission (school form with special conditions to complete) and have this permission validated by the relevant Principal. Boarders are not permitted to have a car either on the campus or in the surrounding areas and are not allowed to accept lifts in friends' cars without the express permission of the Boarding Management team (in addition to the written permission from their parents). Items such as Rollerblades, skateboards, bicycles, scooters and segways must not be used on campus before 18.00.

Students on campus after normal school hours

Parents and students are reminded that students should not be on the campus after 16.00 or on week-ends without official approval through their registration in after-school activities or classes. We do not have staff on duty to supervise such students and therefore this is a safety and security issue. The second bus service is also only for students registered in after school official activities.

Dress code

Generally, students are expected to dress in a way appropriate for a place of study. Specifically:
All Preschool and Primary students are expected to wear school uniform: Khaki shorts, trousers, dress or skirt, blue summer school dress, white polo shirt with CDL logo, red v-neck jumper, cardigan or fleece with CDL logo.
Tights, socks and leggings should be red, white or beige only (no patterned and multi-coloured designs).
All items must be labelled with the child's name and class.

Tenue vestimentaire

Pour autant que nous encourageons l'expression de la multi-culturalité, les vêtements doivent :

- être corrects, propres et de bon goût
- ne pas être déchirés, troués, transparents, rafistolés de façon visible,
- ne pas montrer de messages offensants, de publicités pour des alcools ou autres drogues, y compris le tabac.

Hauts¹

La largeur des bretelles des hauts doit être au minimum de 4cm. Les hauts doivent couvrir les hanches et ne doivent pas avoir de décolleté profond.

Jupes, shorts et pantalons¹

Les jupes et les shorts ne doivent pas remonter plus haut que 10 cm au-dessus du genou. Les leggings doivent être uniquement portés avec une jupe ou un short qui ne doit pas remonter plus haut que 10cm au-dessus du genou.

Les pantalons doivent être portés dans tous les cas au niveau de la taille et ne doivent pas être excessivement bouffants.

Les sous-vêtements ne doivent être visibles en aucune façon.

Chapeaux, casquettes et capuches

Le port de chapeaux/casquettes/capuches est autorisé sur le campus mais ils doivent être ôtés à l'intérieur des bâtiments.

Chaussures

Les tongs ou les chaussures possédant un talon de plus de 6,5cm, présentent des risques pour la santé et la sécurité et ne sont pas autorisées au sein de la communauté scolaire. De plus, les élèves doivent éviter d'entrer dans les bâtiments avec des chaussures boueuses.

Coiffure

Ne sont pas autorisés les colorations de cheveux/styles de coiffures/coupes/barbes/moustaches etc. « extrêmes ».

Piercings et tatouages

Aucun piercing visible n'est autorisé, sauf les boucles d'oreilles discrètes. Aucun tatouage ne doit être visible.

Clothing

While expression of our multicultural community is encouraged, clothing:

- should be smart, clean and in good taste
- should not be torn, holed, see-through, show visible patches
- should not exhibit any form of profanity or advertisements for alcohol or other drugs, including tobacco.

Top¹

Tops should have straps (at least 4cm) or cover the shoulders. They must cover to the hips and should not have a low neckline.

Skirts, shorts and trousers¹

Skirts and shorts should be no higher than 10cm above the knee. Leggings may only be worn with skirts or shorts that are no higher than 10cm above the knee.

Trousers should be worn at waist level at all times and should not be excessively baggy.

Undergarments should not be visible at any time.

Hats, caps and hoods

Hats, caps and hoods may be worn on campus but are to be removed inside buildings.

Shoes

Flip-flops or shoes with heels over 6.5cm high can present health and safety issues and are not appropriate within our learning community. In addition, students are to avoid entering buildings with muddy shoes.

Hair

No distracting extremes of facial hair, hair styles and colouring are permitted.

Piercings and tattoos

No piercings are permitted except discreet earrings. No tattoos may be visible.

Merci de noter :

- L'école se réserve le droit et la responsabilité de modifier ses lignes directives contenues dans le présent Code de Conduite à tout moment durant l'année scolaire.
- Si un vêtement inapproprié est porté, l'élève devra se changer.
- Ce Code de Conduite est également applicable lors des voyages scolaires, lors des événements ayant lieu hors campus et à bord des bus scolaires.
- Ce document sera remis et expliqué aux élèves en début d'année scolaire. Les élèves et les parents seront priés de bien vouloir le signer afin d'attester de sa lecture ainsi que de confirmer leur compréhension du Code Comportemental et du Code Vestimentaire.

CONSÉQUENCES D'UN MAUVAIS COMPORTEMENT, RECONNAISSANCE DE PROGRÈS ET NIVEAUX DISCIPLINAIRES

Tout comportement ne correspondant pas aux attentes décrites dans le Code de Conduite sera suivi de conséquences. Ces dernières doivent être justes, adéquates et clairement comprises par toutes les personnes concernées. Hormis pour le travail remis en retard, le niveau académique ne sera pas affecté. Cependant, il y aura un impact sur la note de vie scolaire (attitude générale envers l'école) qui apparaîtra sur le bulletin de notation. En général, les conséquences pour mauvais comportement doivent :

- être appliquées systématiquement
- contribuer à une progression comportementale
- conduire à la réflexion et à l'autodiscipline.

Les conséquences d'un comportement inapproprié de la part d'un élève sont :

- Des avertissements
- Un placement en divers niveaux disciplinaires
- Une suspension
- Un renvoi
- Une annulation de l'inscription

En cas d'indiscipline ou de manquement graves, la Direction se réserve le droit d'appliquer toute sanction, sans recourir d'abord à des stratégies d'ordre inférieur.

Suivis disciplinaires¹

L'apprentissage d'un comportement convenable relève de la responsabilité commune des élèves, des parents et du corps enseignant. Les élèves doivent être attentifs aux attentes de l'école lors de leur apprentissage. Les parents et le corps enseignant doivent inciter les élèves de façon ferme et juste à respecter les attentes comportementales.

Les élèves dont le comportement ne répond pas aux attentes décrites dans le code comportemental et/ou est préoccupant, seront confrontés aux conséquences mentionnées dans ce règlement disciplinaire².

¹ Non applicable pour le préscolaire et le primaire

² Des précisions sur ces points particuliers seront remis en début d'année scolaire ou dès l'arrivée de l'élève.

Please note that:

- The school reserves the right to modify its guidelines on the Code of Conduct as it sees appropriate at any time during the school year.
- If inappropriate clothing is worn to school, students will be expected to change.
- This code of conduct is applicable for any activity organised by the school such as museum visits, school trips and sports events and also during school bus transportation.
- This document will be handed to students and explained to them at the beginning of the school year. Students and their parents will be asked to sign that they have read and understood the behavioural and dress codes.

CONSEQUENCES OF MISCONDUCT, RECOGNITION OF IMPROVEMENT AND LEVELS OF CONCERN

The fact that there will be consequences for behaviour falling below the expectations described in the Code of Conduct must be clear. Consequences must be fair, appropriate and clearly understood by all who are affected by them. Except for work given in late, the academic grade will not be affected but there will be an impact on the 'habits and attitude to learning' (HAL) grade, to appear on the marking period reports. In general, consequences of misconduct must:

- be used consistently
- contribute towards improved behaviour, and
- lead to more reflective thought and self-discipline.

The consequences for inappropriate student behavior, are:

- warnings
- behavioural levels
- suspension
- expulsion
- cancellation of enrollment

Where cases of serious misbehaviour are evident, the Direction reserves the right to use any sanction, without first using lower-order strategies.

Disciplinary follow up¹

Instruction about proper behaviour is a joint responsibility of students, parents and faculty. Students are to be attentive in being taught expectations and then the parents and the faculty should firmly and kindly support and encourage students in following this behaviour.

Students, whose behaviour falls below the expectations described in the behavioural code and are a cause for concern, will experience the consequences laid out in this behavioural policy².

¹ Not applicable in Preschool and Primary School

² Further documentation will be provided at the beginning of the school year or on arrival about these particular articles.